

L'info **air** de la Drôme et de l'Ardèche



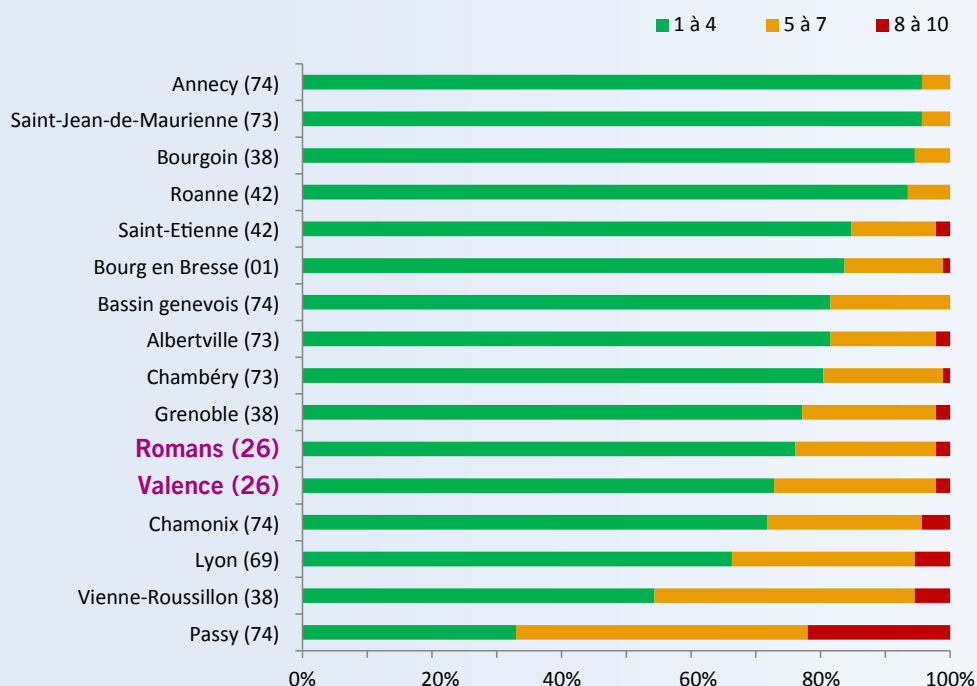
Les indices du trimestre | Les épisodes de pollution | Que dit le réseau fixe ?

4^{ème} trimestre 2014

Les indices du trimestre en un clin d'oeil

Lors de ce dernier trimestre de l'année 2014, la qualité de l'air a été qualifiée de bonne sur les agglomérations de Valence et Romans plus des trois quart du temps. Toutefois, elle a également été considérée comme mauvaise à très mauvaise durant quelques jours.

Répartition des indices de qualité de l'air
4^{ème} trimestre 2014

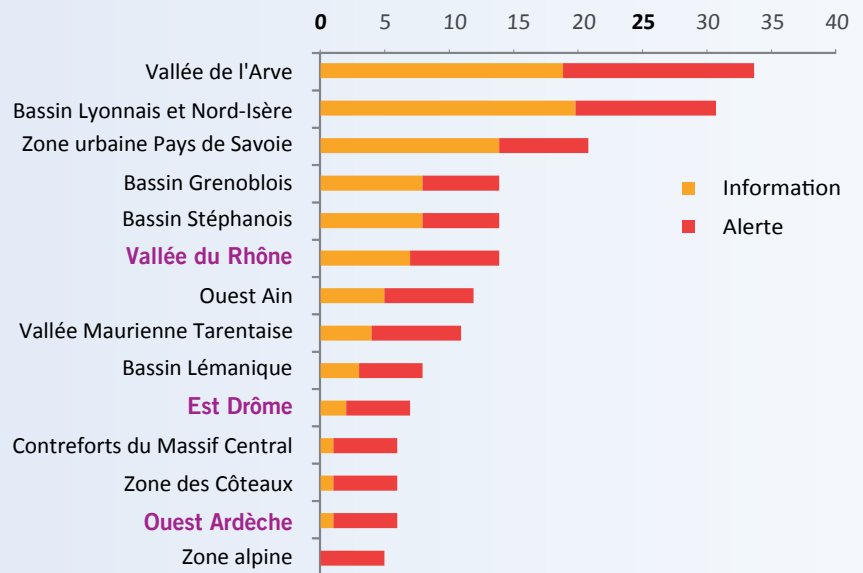


Les épisodes de pollution

Nombre d'activations du dispositif préfectoral en cas d'épisode pollué du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014

En effet, un épisode de pollution de plusieurs jours a sévi sur cette zone fin décembre, dû en grande partie à une absence de précipitations, un vent faible et peu marqué, ainsi que de nombreuses inversions de températures favorisant l'accumulation des polluants dans les basses couches de l'atmosphère.

4 journées d'activation d'un dispositif préfectoral, dont 2 au niveau d'alerte, ont été recensées sur la Vallée du Rhône. L'Est Drômois et l'Ouest Ardéchois n'ont connu aucun jour d'activation du dispositif préfectoral. La totalité des activations sur la Vallée du Rhône a concerné les particules PM10.

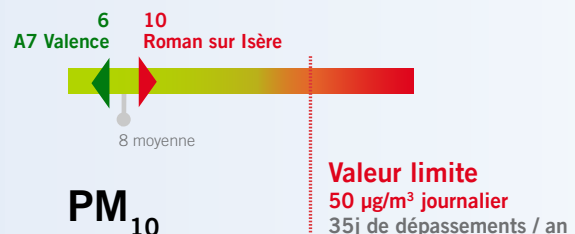


Que dit le réseau fixe ?

Vis-à-vis de la réglementation, sur la Drôme et l'Ardèche en 2014, la valeur limite annuelle a été franchie pour le dioxyde d'azote en 2014 sur un site de proximité autoroutière. La valeur limite journalière concernant les particules PM10, qui autorise 35 jours de dépassement annuel du seuil de 50µg/m³, n'a pas été franchie.

Nombre de dépassements de seuils mesurés sur les sites de surveillance de Drôme-Ardèche du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014

la plus basse / la moyenne / la plus haute



Toutes nos mesures sur www.air-rhonealpes.fr

Plus globalement, sur l'ensemble de l'année et à l'échelle de la région Rhône-Alpes, la qualité de l'air en 2014 a été relativement bonne, avec un nombre d'épisodes de pollution exceptionnellement bas par rapport aux années précédentes, notamment pour les particules PM10, qui respectent la valeur limite en moyenne annuelle sur la quasi-totalité des sites (seulement 1 site en dépassement sur 35) et également en proximité trafic. Ceci s'explique par la tendance à la réduction des émissions depuis plusieurs années, mais aussi et surtout par une année atypique du point de vue de la météorologie, avec un hiver relativement doux (faibles émissions liées au chauffage et bonnes conditions de dispersion) et un été perturbé (défavorable à la production d'ozone). Pour le dioxyde d'azote (NO₂), les niveaux restent élevés en bordure des grandes voiries et cet enjeu semble être stable, d'année en année, quelle que soit la météorologie.

Et sur la la région ?